PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL ISST

La négociation collective de branche

Stage CGT – 2 au 6 nov. 2026

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I) Jamila MANSOUR (CGT)

	Lundi 2 novembre 2026	Mardi 3 novembre 2026	Mercredi 4 novembre 2026	Jeudi 5 novembre 2026	Vendredi 6 novembre 2026
09 h 00	Présentation de l'I.S.S.T., de la session. Tour de table Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST) Jamila MANSOUR (CGT) **L'architecture du Code du travail** Nicole MAGGI-GERMAIN Juriste (ISST)	**L'articulation des niveaux de négociation et le rôle de la branche** Nicole MAGGI-GERMAIN Juriste (ISST)	**Classifications de branche : négociation, modèles et place des certifications** Pascal CAILLAUD Juriste (CNRS, laboratoire Droit et changement social, Nantes)	**La procédure d'extension** Laure SOFIANOS Direction Générale du Travail du Ministère du Travail	**Intervention syndicale** Oumar SALL membre de la Commission exécutive confédérale
12 h 30					
14 heures 17 h 30	**Les règles de la négociation collective** Nicole MAGGI-GERMAIN Juriste (ISST)	Suite	Suite Travaux de groupes sur les classifications	**La restructuration des branches Présentation du dispositif** Benjamin REDT Direction Générale du Travail du Ministère du Travail	Bilan de la session **FIN 15 h 00**

PRÉSENTATION DE LA SESSION

Public :

Stage à destination des négociateurs de branche et responsables ou membres des collectifs DLAJ (formateurs et formatrices).

Objectifs :

Donner aux négociateurs des éléments d'information pratique leur permettant d'appréhender la négociation au niveau de la branche et de comprendre les modifications légales intervenues ainsi que leurs effets sur la négociation collective (lois El Khomri de 2016 et ordonnances Macron en 2017).

À la fin de la formation les stagiaires seront capables de :

- comprendre l'évolution des règles en matière d'articulation des sources en droit du travail,
- identifier les nouvelles règles juridiques applicables à la négociation collective et les outils juridiques

Thématiques

La hiérarchie des normes
Le rôle branche, la procédure d'extension
Articulation négociation d'entreprise
Rôle de la branche et nouvelle architecture autour des 3 blocs
Les salaires minima hiérarchiques
Articulation avec l'accord d'entreprise
Les nouvelles modalités de négociation
La restructuration des branches

Lundi : mise en perspective socio-historique de la négociation collective

- ✓ Matin : l'accueil des participants sera suivi d'une présentation de l'I.S.S.T. et de la session puis d'un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la formation.
- ✓ Après-midi : L'intervention portera sur la mise en perspective historique du droit de la négociation collective en réalisant un focus sur la notion et le périmètre de la branche.

Mardi : le droit de la négociation collective

- ✓ Matin : l'intervention portera sur quelques notions fondamentales telles que la hiérarchie des normes, l'articulation des niveaux de négociation (blocs 1, 2 et 3), le principe de faveur, les « garanties équivalentes ». Seront également abordées les règles de négociation dans les TPE ainsi que la question de la place croissante de l'accord de groupe. La présentation retracera l'exégèse et dressera un état des lieux de la notion juridique de salaire minimum hiérarchique afin d'essayer d'en tracer les contours
- ✓ Après-midi : Suite de l'intervention et organisation de travaux de groupes autour des trois blocs.

Mercredi : Les classifications

- ✓ Matin : seront abordés les thèmes suivants : les rapports entre l'État et la négociation collective sur la question des classifications au regard, notamment, de l'incitation du ministère du travail

visant à ce que les branches renégocient leur accord portant sur les classifications (cf. guide du 29 mai 2024 publié par le Ministère du travail) ; les modèles de grilles de classification. Un bilan quantitatif de la négociation de branches sur le sujet sera suivi d'une analyse qualitative à partir de certains exemples sur les 5 dernières années des nouvelles grilles, notamment la nouvelle classification de la métallurgie, le secteur de l'aide à domicile. Sera traitée la question de la place des certifications dans ces grilles (le rapport qualification personnelle - qualification du travail).

- ✓ Après-midi : des travaux de groupes seront organisés à partir des conventions collectives de branche des stagiaires et d'accords collectifs d'entreprise permettant de travailler, à partir de l'analyse du contenu d'accords, sur le type de classification mis en place par les branches.

Jeudi : L'extension des accords de branche et la restructuration des branches

- ✓ Matin : l'intervention présentera la procédure d'extension, permettant ainsi de livrer des éléments de compréhension de sa mise en œuvre.
- ✓ Après-midi : une présentation de la réforme amenant à la restructuration des branches sera faite dans le but d'en dresser un état des lieux tout en abordant la question des conséquences/effets juridiques de la réforme.

Vendredi : matinée syndicale

- ✓ Matin : l'intervention syndicale permettra d'ouvrir un échange avec les stagiaires autour des différents thèmes abordés durant la semaine.
- ✓ Après-midi : Bilan de la session.

FIN DE LA SESSION : 15 heures